

800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier n° : R-4073-2018 et R-4074-2018

Date : 19 juin 2019

HEURE	REMARQUES
9 h	Reprise de l'audience du 7 juin 2019
9 h	Lecture du protocole d'ouverture par la greffière-audicière
9 h	Me Simon Turmel invite Me Pierre D. Grenier (RTA) à poursuivre son argumentation du 7 juin dernier
9 h	<u>Me Pierre D. Grenier, pour RTA, produit aux dossiers R-4073-2018 et R-4074-2018 :</u> <u>NON COTÉE</u> : Tableau récapitulatif par RTA de la décision D-2018-149 de la Régie
9 h	Poursuite de l'argumentation de Me Grenier pour RTA
10 h 51	Fin de l'argumentation de Me Grenier pour RTA
10 h 51	L'audience est suspendue
11 h 10	Reprise de l'audience
11 h 10	Questions à Me Grenier par Mme Esther Falardeau
11 h 24	Fin des questions à Me Grenier par Mme Falardeau
11 h 24	Questions à Me Grenier par Me Simon Turmel
11 h 39	Fin des questions à Me Grenier par Me Turmel
11 h 39	Réplique de Me Éric Dunberry, pour Boralex
12 h 25	Fin de la réplique de Me Dunberry
12 h 25	L'audience est suspendue
13 h 30	Reprise de l'audience
13 h 30	Questions à Me Dunberry par Mme Sylvie Durand
13 h 45	Fin des questions à Me Dunberry par Mme Durand
13 h 45	Questions à Me Dunberry par Mme Falardeau
14 h	Fin des questions à Me Dunberry par Mme Falardeau
14 h	Questions à Me Dunberry par Me Turmel
14 h 12	Fin des questions à Me Dunberry par Me Turmel
14 h 12	Réponse de Me Grenier à une question de Mme Falardeau posée avant la pause dîner

800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier n° : R-4073-2018 et R-4074-2018

Date : 19 juin 2019

HEURE	REMARQUES
14 h 12	<u>Me Grenier, pour RTA, produit :</u> <u>NON COTÉE</u> : Référence à la preuve
14 h 18	Me Grenier mentionne deux erreurs à la pièce <i>Référence à la preuve</i> déposée par Me Grenier Paragraphe 34 : - À la 2 ^e référence : C-RTA-21, il faut lire rép. 1.3, p. 5 à 8 - et à la 3 ^e référence : C-RTA-20, il faut lire rép. 3.1
14 h 18	Réplique de Me Jean-Olivier Tremblay pour HQCMÉ
14 h 18	<u>Me Tremblay, pour HQCMÉ, produit :</u> <u>NON COTÉE</u> : Tableau récapitulatif par HQCMÉ de la décision D-2018-149 de la Régie
15 h 30	Fin de la réplique de Me Tremblay, pour HQCMÉ
15 h 30	Questions à Me Tremblay par Mme Durand
15 h 48	Fin des questions à Me Tremblay par Mme Durand
15 h 48	Questions à Me Tremblay par Mme Falardeau
16 h 04	Fin des questions à Me Tremblay par Mme Falardeau
16 h 04	Questions à Me Tremblay par Me Turmel
16 h 11	Fin des questions à Me Tremblay par Me Turmel
16 h 11	Nouvelle question à Me Tremblay par Mme Durand
16 h 13	<u>Engagement n° 1 d'HQCMÉ</u> : Fournir des références à la preuve écrite et aux Notes sténographiques relativement à l'assujettissement des seuls transformateurs élévateurs au lieu du poste de départ, où la référence aux postes de départ concerne uniquement les postes élévateurs, sans autre composante (Demandé par la Régie)
16 h 14	Fin des questions à Me Tremblay par Mme Durand
16 h 14	Nouvelle question à Me Tremblay par Me Turmel
16 h 18	Fin des questions à Me Tremblay par Me Turmel
16 h 18	Me Turmel mentionne des corrections aux notes sténographiques du 7 juin 2019, p. 200, lignes 4 et 14, et p. 110 et 111
16 h 20	Me Tremblay mentionne que HQCMÉ répondra à l'engagement n° 1 d'ici jeudi soir
16 h 20	Fin de l'audience
	Isabelle Taleyssat, greffière-audicière

PROTOCOLE D'OUVERTURE
AUDIENCE DU 19 JUIN 2019

DOSSIERS R-4073-2018 ET R-4074-2018
DEMANDES DE RÉVISION DE LA DÉCISION D-2018-149
RENDUE DANS LE DOSSIER R-3952-2015

Les régisseurs désignés dans ce dossier sont **M^e Simon Turmel (président de la formation), de même que Mme Esther Falardeau et Mme Sylvie Durand**

La procureure de la Régie est **M^e Hélène Barriault**

Les **demandereses en révision** sont :

Dossier R-4073-2018

HYDRO-QUÉBEC (HQCMÉ)
Représentée par M^e Jean-Olivier Tremblay

Dossier R-4074-2018

ÉNERGIE ÉOLIENNE LE PLATEAU S.E.C., ÉNERGIE ÉOLIENNE COMMUNAUTAIRE LE PLATEAU S.E.C., ÉNERGIE ÉOLIENNE DES MOULINS S.E.C. ET ÉNERGIE ÉOLIENNE RONCEVAUX S.E.C. (collectivement appelées BORALEX)
Représentées par M^e Éric Dunberry

Les **intervenantes** sont :

Aux dossiers R-4073-2018 et R-4074-2018

RIO TINTO ALCAN INC. (RTA)
Représentée par M^e Pierre D. Grenier

Au dossier R-4074-2018

HYDRO-QUÉBEC (HQCMÉ)
Représentée par M^e Jean-Olivier Tremblay

Y A-T-IL D'AUTRES PERSONNES DANS LA SALLE QUI DÉSIRENT PRÉSENTER UNE DEMANDE OU FAIRE DES REPRÉSENTATIONS AU SUJET DE CE DOSSIER?

Nous demandons aux participants de bien vouloir s'identifier à chacune de leurs interventions pour les fins de l'enregistrement et de s'assurer que leur cellulaire est fermé durant la tenue de l'audience.

Prenez note qu'aucun breuvage autre que de l'eau et aucune nourriture ne sont permis dans la salle d'audience. Merci.

Début : 9 h

Dîner : 12 h 25

Reprise : 13 h 30

Fin : 16 h 20

